

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 MARS 2016

L'an deux mille seize et le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 21 mars 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Fernand THIBAUT, le maire.

**PRÉSENTS** : MM et Mmes : RAVET Yves, L'HONORÉ Alain, SAUVANET Philippe, BEZAMAT Evelyne, LETESSIER Aurélie, BOYAULT André, RIARD Daniel, BOYAULT Denis, BATARD Joseline, PEREZ José, GACHON Philippe, PICCHIOTTINO Marie-Jeanne.

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S)** : PELLETIER Marie-Pierre, MARETTE Frédéric

**POUVOIR(S)** : Frédéric MARETTE donne pouvoir à L'HONORÉ Alain

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : L'HONORÉ Alain

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

---000O§O000---

Le compte rendu de la séance du 18 février 2016 est commenté et accepté à l'unanimité.

Les comptes administratifs sont présentés par Jean-Fernand THIBAUT, le Maire, sous la présidence d'Yves RAVET.

§ -1- Budget Communal : Compte Administratif 2015

**Délibération 2016-11**

Présentation et vote du compte administratif de l'exercice 2015, accepté à l'unanimité.

**Résultat Exercice – COM 2015** - Affectation du résultat qui se présente comme suit :

	RÉSULTAT CA 2014	VIREMENT de la Section Fonctionnement cpt 1068	RÉSULTAT de L'EXERCICE 2015	RESTES à RÉALISER 2015	SOLDE des RESTES à RÉALISER	CHIFFRES À PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVEST	-116 167.88 €		-87 310.27 €	-17 150.00 € 24 130.00 €	6 980.00 €	-196 498.15 €
FONCT	203 310.43 €	134 967.88 €	100 649.13 €			168 991.68 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2015</b>	<b>303 959.56 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> a la couverture d'autofinancement et /ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>196 498.15 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>107 461.41 €</b>
Total affecté au c/1068	<b>196 498.15 €</b>
<b>DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ au 31/12/2015</b> déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

§ -2- Budget Assainissement : Compte Administratif 2015

**Délibération 2016-12**

Présentation et vote du compte administratif de l'exercice 2015, accepté à l'unanimité.

**Résultat Exercice – ASS 2015** - Affectation du résultat qui se présente comme suit :

	RÉSULTAT CA 2014	VIREMENT de la Section Fonctionnement cpt 1068	RÉSULTAT de L'EXERCICE 2015	RESTES à RÉALISER 2015	SOLDE des RESTES à RÉALISER	CHIFFRES À PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVEST	42 471.77 €		2 831.24 €			45 303.01 €
FONCT	14 048.80 €	0.00 €	-2 677.60 €			11 371.20 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit

<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2015</b>	<b>11 371.20 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> a la couverture d'autofinancement et /ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	

Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	11 371.20 €
Total affecté au c/1068	
<b>DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ au 31/12/2015</b>	
déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

§ -3- Budget Lotissement de Vilatte : Compte Administratif 2015

Présentation et vote du compte administratif de l'exercice 2015, accepté à l'unanimité, qui se présente comme suit :

**Résultat Exercice – LVI 2015**

FONCTIONNEMENT		
Recettes	4 407.06	
Dépenses	-4 407.06	
Solde de l'exercice	<b>0.00</b>	
Excédent 2014 (Cpt. 002 BP 12)	4 564.83	
Solde d'exécution 2015 - excédent	<b>4 564.83</b>	4 564.83
INVESTISSEMENT		
Recettes	4 407.06	
Dépenses	-4 407.06	
Solde de l'exercice	<b>0.00</b>	
Déficit 2014 (Cpt.001 BP 12)	-4 407.06	
Solde d'exécution 2015 - déficit (Cpt 001 IR)	<b>-4 407.06</b>	-4 407.06
<b>Résultat de clôture 2015</b>		<b>157.77</b>
Reste à réaliser recettes	0.00	
Reste à réaliser dépenses	0.00	0.00
Excédent de fonctionnement capitalisé (cpt 1068 IR)	<b>0.00</b>	
<b>Résultat global excédent</b>		<b>157.77</b>

§ -4 – Budget Communal : Budget Primitif 2016

Présentation et vote du budget primitif de l'exercice 2016, qui se présente comme suit :

**Budget prévisionnel de l'exercice 2016 – COM**

DÉPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
	Total dépenses prévisionnelles	482 728.41		Total recettes Prévisionnelles	461 136.00
O23	Virement vers la section invest.	85 869.00	OO2	Excédent N-1 (CA 2015)	107 461.41
		<b>568 597.41</b>			<b>568 597.41</b>
INVESTISSEMENT			INVESTISSEMENT		
	Total des dépenses prévisionnelles	166 862.00		Total recettes Prévisionnelles	63 843.00
	Restes à réaliser en dépenses	17 150.00		Restes à réaliser en recettes	24 130.00
OO1	Déficit N-1 (CA 2015)	203 478.15	1068	Excédents de fonctionn <sup>t</sup> capitalisé	196 498.15
			O21	Virement de la section fonctionn <sup>t</sup>	85 869.00
		<b>370 340.15</b>			<b>370 340.15</b>
	TOTAL Fonct. + Invest.	<b>938 937.56</b>		TOTAL Fonct. + Invest.	<b>938 937.56</b>

Le conseil municipal accepte le budget à l'unanimité moins une voix.

§ -5- Budget Assainissement : Budget Primitif 2016

Présentation et vote du budget primitif de l'exercice 2016, qui se présente comme suit :

**Budget prévisionnel de l'exercice 2016 - ASS**

DÉPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT			FONCTIONNEMENT		
	Total dépenses prévisionnelles	26 840.20		Total recettes Prévisionnelles	15 469.00

OO2	Déficit N-1.		OO2	Excédent N-1 (CA 2015)	11 371.20
		<b>26 840.20</b>			<b>26 840.20</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>		
	Travaux	49 347.01		Total recettes Prévisionnelles	4 044.00
	Restes à réaliser en dépenses		OO1	Excédent N-1 (CA 2015)	45 303.01
		<b>49 347.01</b>			<b>49 347.01</b>
	TOTAL Fonct. + Invest.	<b>76 187.21</b>		TOTAL Fonct. + Invest.	<b>76 187.21</b>

Le conseil municipal accepte le budget à l'unanimité moins une voix.

§ -6- Budget Lotissement de Vilatte : Budget Primitif 2016

Présentation et vote du budget primitif de l'exercice 2016, qui se présente comme suit :

**Budget prévisionnel de l'exercice 2016 - LVI**

DÉPENSES			RECETTES		
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	Total dépenses prévisionnelles	9 564.83		Total recettes Prévisionnelles	9 407.06
O23	Virement vers la section invest.	4 407.06	OO2	Excédent N-1 (CA 2014)	4 564.83
		<b>13 971.89</b>			<b>13 971.89</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>		
OO1	Déficit N-1 (CA 2014)	4 407.06	021	Vir. de la section fonctionnement	4 407.06
	Stock final terrains	9 407.06	168741	Avance commune	5 000.00
			OO1	Reprise stock initial - terrains	9 407.06
		<b>13 814.12</b>			<b>13 814.12</b>
	TOTAL Fonct. + Invest.	<b>27 786.01</b>		TOTAL Fonct. + Invest.	<b>27 786.01</b>

Le conseil municipal accepte le budget à l'unanimité moins une voix.

§ -7- Vote des Taux de Taxes locales

**Délibération 2016-13**

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité moins une voix, de **ne pas augmenter** les taxes en 2016.

	2014	2015	2016
Taxe d'habitation	16.74 %	16.74 %	16.74 %
Taxe foncière (bâti)	7.97 %	7.97 %	7.97 %
Taxe foncière (non bâti)	35.93 %	35.93 %	35.93 %
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	17.91 %	17.91 %	17.91 %

§ -8- Redevance Assainissement 2016

**Délibération 2016-14**

Le conseil municipal décide à l'unanimité moins une voix, **de ne pas augmenter** la redevance assainissement soit 1.85 € le m<sup>3</sup> d'eau consommé.

La redevance modernisation de réseau collectée et reversée par la commune à l'Agence de l'eau Loire Bretagne qui notifie le taux, diminue à 0.180 € le m<sup>3</sup> d'eau consommé.

§ -9- Devis ONF – Travaux forêt 2016

**Délibération 2016-15**

Monsieur le Maire donne lecture du devis de l'ONF concernant les travaux sylvicoles 2016 de la parcelle 23.1 en investissement.

- Maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur ;
- Dégagement manuel en plein de régénération naturelle feuillue avec maintien du gainage : Chêne – semis de plus de 1,2 m de haut

Celui-ci d'un montant de 5 080.61 € HT soit 5 588.67 € TTC, est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

§ -10- Personnel communal – Renouvellement de l'IAT

**délibération 2016-16**

En 2012, le conseil municipal a voté l'octroi aux agents de la commune, de l'Indemnité d'Administration et de Technicité avec renouvellement annuel.

A l'unanimité moins une voix, le conseil municipal renouvelle pour un an l'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité au personnel communal.

Les conditions d'attribution restent les mêmes que prescrites dans la délibération 2012-10.

§ -13- Questions diverses
---------------------------

---ooo§ooo---

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21 h 00.

---ooo§ooo---